



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 septembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.174

La nature doit rester accessible aux gens

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1: Adoption
Chiffre 1: Rejet classement
Chiffre 2: Adoption
Chiffre 2: Rejet classement
Chiffre 3: Adoption als Postulat
Chiffre 4: Adoption
Chiffre 5: Adoption

Berne, le 3 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général